



Énergie NB Power

Communiqué

le 7 avril 2011

La Commission canadienne de sûreté nucléaire annonce la prolongation du permis d'exploitation du réacteur de puissance de la centrale de Point Lepreau

Fredericton (N.-B.) – La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a annoncé que le permis d'exploitation du réacteur de puissance de la centrale de Point Lepreau a été prolongé jusqu'au 30 juin 2012.

La CCSN a annoncé sa décision le 6 avril 2011, à la suite d'une audience publique qui a eu lieu plus tôt cette année.

«Énergie NB est déterminée à respecter ses engagements réglementaires. Nous sommes très fiers de cette décision positive prise par la CCSN,» a déclaré Blair Kennedy, vice-président de Production Énergie NB (nucléaire et conventionnelle).

La demande de prolongation du permis a nécessité une audience publique, tenue le 19 janvier 2011 à Ottawa, Ontario. Le personnel d'Énergie nucléaire NB, le personnel de la CCSN ainsi que des intervenants ont présenté des mémoires et des présentations orales.

Comme mentionné dans la décision, Énergie nucléaire NB devra demander l'approbation avant de recharger le combustible dans le réacteur et de procéder au redémarrage de la centrale suite à l'arrêt de la remise à neuf.

Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site Web de la CCSN au www.suretenucleaire.gc.ca.

-30-

PERSONNE-RESSOURCE DES MÉDIAS : Kathleen Duguay, Chef, Affaires publiques, (506) 659-6433 ou kduguay@nbpower.com.